



# P R E F A C E

## SUR LA III. EPITRE

### DE SAINT JEAN.

**N**OUS avons parlé à la tête de la seconde Epître de saint Jean, de l'authenticité, & de la canonicité de celle-ci. Nous y avons remarqué que quelques Anciens avoient douté qu'elle fut de saint Jean l'Apôtre, & l'avoient attribuée à un autre Jean, surnommé l'Ancien, dont Papias parle comme de son Maître. Mais & les caractères de vérité qui se remarquent dans celle-ci, & le style, & les autres circonstances; & enfin l'autorité unanime des Eglises depuis le quatrième siècle, ne nous laissent aucun scrupule qu'elle ne soit l'ouvrage de l'Apôtre saint Jean, & qu'elle ne soit Ecriture sacrée, & canonique.

Caius à qui cette Epître est adressée, est apparemment l'un des deux disciples de saint Paul, qui portoient ce nom. Le plus fameux est celui de Corinthe, chez qui saint Paul logeoit étant dans cette ville, & auquel il donne cet éloge écrivant aux Romains, (a) qu'il est *non seulement son hôte, mais encore celui de toute l'Eglise*. Il avoit été converti, & baptisé par saint Paul. (b) Bède, (c) l'Ambrosiaster, (d) A lon, & après eux Ligfoot, (e) & la plupart des Commentateurs, croient que c'est lui à qui saint Jean a écrit cette troisième Epître. D'autres (f) veulent avec plus de vraisemblance, que ce soit Caius de Derbes, connu dans les Actes. (g) Il paroît certain que Caius dont il s'agit ici, vivoit en Asie, plutôt qu'à Corinthe. Saint Luc parle aussi d'un Caius Macédonien, (h) disciple de saint Paul, qui étoit venu avec lui à Ephèse, & qui y fut en danger dans la sédition de Démétrius. Grotius (i) veut que ce dernier Caius soit le même que celui de Derbes: Il étoit, dit-il, originaire de Derbes en Lycaonie, & né à Thessalonique. Mais il faut avouer que nous n'avons rien de certain sur cela.

(a) Rom. xvi. 23. Caius hospis meus & universæ Ecclesiæ. Græc. Καίος ἡ ἐκείνου καὶ τῆς ἐκκλησίας.

(b) 1 Cor. I. 14.

(c) Bède in 3 Jean pag. 754.

(d) Ambrosiaster ad Rom. xvi.

(e) Ligfoot, Cronogr. pag. 121. Hugo, Glossa.

Liras. Men. Tr.

(f) Tillemont tom. 1. Saint Paul art. 23. & Not. 29.

(g) Act. xx. 4.

(h) Act. xix. 29.

(i) Grot in Act.

Ce que nous savons certainement de Caius, dont il est parlé ici, est qu'il étoit fort chéri de saint Jean, qu'il exerçoit l'hospitalité avec beaucoup de zèle, & de générosité, malgré la dureté, & les mauvaises manières de Diotrèphes, qui paroît avoir été Evêque du lieu où demouroit Caius, & qui ne vouloit pas qu'on exerçât l'hospitalité envers les freres qui étoient convertis du Judaïsme. Non-seulement il ne les recevoit point; mais il ne vouloit pas que les autres les reçussent, & il excommunioit ceux qui les recevoient. Tous les freres, & saint Jean lui-même rendoient un témoignage avantageux à la piété, & à la vertu de Caius. Saint Jean lui promet de l'aller voir bien tôt, & de réprimer l'orgueil de Diotrèphes. Grotius croit que Caius étoit habitant de l'une des sept Eglises, dont il est parlé dans l'Apocalypse. (4) Ligfoot veut qu'il ait demeuré à Corinthe. Mais nous supposons que saint Jean écrivit cette Epître à Ephèse, & qu'il l'envoya dans quelque ville voisine. Pour l'année en laquelle elle a été écrite, il est inutile de la rechercher, puisqu'on n'a aucune voye pour la connoître avec certitude. Baronius, & plusieurs Ecrivains après lui, mettent les trois Epîtres de saint Jean vers la quarantevingt-dix-septième année de saint Jean. Mais d'autres les placent avant son Evangile, & son Apocalypse.

Il y a beaucoup d'apparence qu'elle fut portée par des Juifs convertis, qui voyageoient pour prêcher l'Evangile, & qui se faisoient une religion de ne point entrer chez les Gentils, & de ne rien recevoir d'eux. On peut considérer cette Pièce comme une Lettre de recommandation en faveur de ces hommes apostoliques. Voyez les versets 5. 6. 7. 8. 9. 10. Il paroît par cette Pièce que les Gentils convertis n'étoient pas toujours d'accord avec les Chrétiens hébraïzans, & qu'il fallut beaucoup travailler pour lever l'antipathie mutuelle qui étoit entre les deux peuples, même après leur conversion. On remarque dans les Epîtres de saint Paul les mêmes semences de division entre les Juifs, & les Gentils convertis; & ç'a été un des premiers soins de l'Apôtre, de réprimer d'une part dans les Juifs les sentimens de vanité, & de suffisance, qui faisoient qu'ils se préféroient beaucoup aux Gentils; & dans les Gentils une autre sorte d'orgueil, qui leur faisoit mépriser les Juifs. On peut voir toute l'Epître aux Romains. Ailleurs il modère la hardiesse des Gentils convertis, & les empêche de donner du scandale aux Juifs, en se prévalant imprudemment de la liberté où les met l'Evangile d'user indifféremment de toute sorte de nourriture. Voyez les Epîtres aux Corinthiens. Enfin par tout il tient tête aux Hébreux convertis, qui vouloient imposer aux Gentils le joug de la Loi. Voyez principalement l'Epître aux Galates, & celle aux Philippiens. Tout cela marque le concert admirable des Apôtres entre eux sur les points de foi, & de discipline.

(4) *Apos. 1. 4. & sequ.*




# COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA III. EPITRE DE SAINT JEAN.

## CHAPITRE PREMIER.

*Eloge de Caius, sa piété sincère, son hospitalité, sa vie irréprochable. Diotrèphe ne reçoit point saint Jean. Témoignage avantageux de la vertu de Démétrius. Saint Jean espère d'aller voir Caius.*

¶. 1. *S*enior Gaius, charissimo quem | ¶. 1. *L*E Prêtre, à mon cher Caius, que ego diligo in veritate.

### COMMENTAIRE.

¶. 1.  ENIOR GAIUS. *Le Prêtre, à mon cher Caius.* On a examiné dans la Préface qui étoit Caius. Saint Jean lui écrit dans les mêmes vuës qu'il a fait ci-devant à Eleste. Caius n'étoit pas un nom propre, mais un nom Romain, commun à une infinité de personnes.

Nous ne pouvons deviner la cause qui obligeoit saint Jean à supprimer ainsi son propre nom, aussi bien que celui de la personne à qui il écrit. Les Anciens ne nous ont rien appris sur cela.

¶. 2. *ORATIONEM FACIO PROPERE TE INGRESI. Je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affai-*

T t

1. *Charissime, de omnibus orationem facio prospere te ingredi, & valere, sicuti prospere agit anima tua.*

3. *Gavisus sum valde venientibus fratribus, & testimonium perhibentibus veritati tuae, sicuti tu in veritate ambulas.*

4. *Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare.*

2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affaires & vôtre santé, que je sai qu'il y est pour ce qui regarde vôtre ame.

3. Car je me suis fort réjoui, lorsque les freres, qui sont venus, ont rendu témoignage à vôtre piété sincère, & à la vie que vous menez selon la vérité.

4. Je n'ai point de plus grande joye, que d'apprendre que mes enfans marchent dans la vérité.

## COMMENTAIRE.

res, & vôtre santé, &c. Ou bien : (a) *Avant toutes choses*, je prie Dieu que vos affaires temporelles, & vôtre santé soient en aussi bon état, que je sai que l'est l'état de vôtre ame, & de vôtre intérieur. Saint Jean met avec raison les biens de l'ame, & de l'esprit au premier rang, & après cela la santé; & enfin les biens temporels, dont on ne peut se passer en cette vie: *Quibus dolet natura negatis.*

ÿ. 3. GAVISUS SUM. *Je me suis fort réjoui* lorsque les freres qui sont venus de vos quartiers, m'ont rapporté *la piété sincère, & la vie que vous menez selon la vérité.* Saint Jean fait louer à propos, pour animer de plus en plus à la pratique de la vertu. Il félicite Caius de son attachement à la vérité, à la foi; il le loue de sa vie pure, innocente, & telle que doit être celle d'un vrai Chrétien. Le Grec à la lettre : (b) *Qui rendent témoignage à vôtre vérité, comme vous marchez dans la vérité; vérité, sincérité, droiture, innocence, justice dans la foi, dans les sentimens, dans la conduite, dans la vie, dans la charité envers Dieu, & envers le prochain.*

ÿ. 4. MAJOREM HORUM NON HABEO GRATIAM. *Je n'ai point de plus grande joye.* C'est le vrai sens du Texte; (c) & les anciennes Bibles Latines même portoient : (d) *Majus his non habeo gaudium.* La plus grande satisfaction du maître, est de voir le progrès de ses disciples dans les sciences. La science du salut, & la pratique de la vertu étoient les premiers objets de saint Jean, & de ses disciples. Son premier soin étoit que leur foi fût pure, & leur vie sans reproche.

(a) Πρὸ πάντων ἄρχων ἡ δεινότης.

(b) Μαρίτυλλον ἐν τῇ ἀληθείᾳ καθὼς ἐν αὐτῇ ἀληθείᾳ περιπατεῖ.

(c) Μαζωτὴν ἡμῶν ἡ ἐν ἴσῳ πορεύῃ. Qui-

dam legunt, χάρις, gratiam. Steph. 1. Magd. 1. Vulg.

(d) Ita Concordant. Latina tribus locis. Complut. Rec. Alii Libri apud Isidor. Clar. Barthol. Petri hic.

5. *Charissime, fideliter facis quicquid operaris in fratres, & hoc in peregrinos.*

6. *Quis testimonium reddiderunt charitatis tuae in conspectu Ecclesiae: quos, benefaciens, deduces digne Deo.*

5. Mon bien-aimé vous, agissez en vrai fidèle, d'avoir un soin charitable pour les frères, & particulièrement pour les étrangers,

6. Qui ont rendu témoignage à votre charité, en présence de l'Eglise; & vous ferez bien de les faire conduire & assister en leurs voyages, d'une manière digne de Dieu.

## COMMENTAIRE:

¶ 5. FIDELITER FACIS QUICQUID OPERARIS IN FRATRES. *Vous agissez en vrai fidèle.* Le Grec à la lettre: (a) *Vous rendez fidèle*, ferme, assuré, ce que vous faites envers les frères, & sur tout envers les étrangers. Autrement: (b) *Vous faites une action fidèle*, digne d'un bon Chrétien; ou simplement, *une bonne action*, (c) & méritoire. C'est une suite de cette vérité, ou de cette fidélité que j'ai louée en vous; c'est l'œuvre de votre foi, & de votre piété.

¶ 6. IN CONSPECTU ECCLESIAE. *En présence de l'Eglise.* Ils ont rendu témoignage à votre attachement à la foi, & aux œuvres de charité que vous pratiquez; & cela devant toute l'Eglise où je suis, devant l'Eglise d'Ephèse, où l'on présume que saint Jean étoit alors. On pourroit aussi rapporter ces mots: *En présence de l'Eglise*, aux bonnes œuvres que Caius pratiquoit avec l'édification de toute l'Eglise dont il étoit.

QUOS BENEFACIENS DEDUCES DIGNE DEO. *Vous ferez bien de les faire conduire dans leurs voyages d'une manière digne de Dieu.* Ou simplement: Vous ferez bien de les conduire par honneur lorsqu'ils sortiront de chez vous. Saint Jean semble insinuer qu'il ne faisoit pas cela, & peut être que quelqu'un l'avoit trouvé à redire dans Caius. Il reçoit les étrangers chez lui d'une manière fort cordiale; mais il les laisse aller sans leur faire l'honneur de les conduire. C'étoit une civilité à laquelle l'on ne manquoit pas, comme on le voit dans les Actes des Apôtres, & dans les Epîtres de saint Paul. (d) Souvent toute une Eglise avec leurs femmes, & leurs enfans, conduisoient ainsi les hôtes jusqu'au vaisseau, ou l'Eglise les faisoit conduire jusqu'au lieu où ils vouloient aller. Ainsi les Fidèles de Bérée conduisirent saint Paul jusqu'à Athènes; (e) & cet Apôtre écrit aux Corinthiens qu'il se flatte qu'ils le feront conduire jus-

(a) Πιστὸς ποιεῖ τὰς ἐπιτελεῖας τῆς τοῦ ἀδελφοῦ  
 φιλίας, ὡς ἀπὸ τῆς ἑαυτοῦ. Quidam. καὶ ὡς ἐκ τῆς  
 φιλίας. Alii: καὶ τὴν ἀδελφότητα. Et hoc in fratres.  
 (b) Οὐκ ἔστιν ἄλλο, ἢ ἡμεῖς καὶ οἱ ἀδελφοὶ.  
 Vide Barthol. Petri. Men. Tir. Alii,

(c) Græc. hic.  
 (d) Act. ix. 30. xv. 3. xx. 18. xxi. 5. Rom.  
 xv. 24. & 1. Cor. xvi. 6. 11. 2. Cor. i. 16.  
 (e) Act. xvii. 14. 15.

7. *Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes à Gentibus.*

7. Car c'est pour son nom qu'ils se sont mis en chemin, sans rien prendre des Gentils.

## COMMENTAIRE.

qu'à Jérusalem ; (a) soit qu'ils donnassent réellement des guides, & des compagnons de voyage, ou simplement des Lettres de recommandation, ou de l'argent, & les autres secours pour arriver au lieu où l'on alloit. Saint Jean recommande à Caius d'ajouter encore cela au mérite de son hospitalité, & de sa charité. Quelques-uns au lieu de *deduces*, lisent *deducis* ; ce qui change le sens du passage. *Deduces* est conforme au Grec (b), imprimé : mais quelques Exemplaires Grecs, le Syriaque, l'Ethiopien lisent au présent : *Vous conduisez* : En sorte que saint Jean loueroit Caius de faire ce que la Vulgate insinué qu'il ne faisoit pas. La suite est très-favorable à ce dernier sens. Voyez le  $\psi$ . 7.

DIGNE DEO. *D'une manière digne de Dieu.* Cela dit tout ce qu'on peut de mieux, & de plus parfait. D'une manière digne de celui dans la personne duquel vous recevez les étrangers ; car le Seigneur a dit : (c) *Qui vous reçoit, me reçoit* ; & : (d) *Ce que vous faites au moindre des miens, je le tiens comme fait à moi-même.* Ou : D'une manière digne de Dieu, libéralement, généreusement, comme il convient à des Chrétiens, à des personnes qui ne vivent que pour Dieu, qui ne suivent que les lumières de la foi. Saint Paul se sert assez souvent de la même expression : (e) *Ut ambuletis dignè Deo* ; ou : (f) *Ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.*

$\psi$ . 7. PRO NOMINE ENIM EIUS (g) PROPECTI SUNT. *C'est pour son nom qu'ils se sont mis en chemin, sans rien prendre des Gentils.* On peut donner deux sens à ce passage, suivant l'explication qu'on aura suivie sur le verset 6. Si l'on suppose que saint Jean exhorte Caius à faire conduire ses hôtes, ou à leur fournir les choses nécessaires pour leur voyage, il faudra faire faire ce raisonnement à cet Apôtre : Ayez soin qu'en sortant de votre maison, ils ne manquent de rien ; car c'est par un principe de Religion, & uniquement pour n'avoir point de commerce avec les Payens, qu'ils se sont mis en chemin sans vouloir rien prendre d'eux. Ainsi faites en sorte qu'ils ne manquent de rien, & ne les mettez

(a) 1. Cor. XVI. 11. 2. Cor. I. 16.

(b)  $\text{ὅτι ὅτι ἀλλὰ ποιεῖτε προσερχόμενοι αὐτοῖς τῷ οὐ. Alii: Καλὸν ποιεῖτε. Ita Syr. Æth. Steph. 1.$

Cov. 4. Geneva Ita legit Hugo. Deducis,

(c) Matth. X. 40.

(d) Matth. XXV. 40.

(e) Coloss. I. 10. & 1. Thess. II. 12.

(f) Ephes. IV. 1.

(g) *Plures emittunt, ejus, ait Beda. Ita Græc. τῷ ὀνόματι τῷ ἐπιμαρτυροῦντες. Quidam tamen legunt: ὀνόματι αὐτοῦ. Steph. a. 10. Edisi alii quidam.*

8. *Nos ergo debemus suscipere huiusmodi, et cooperari sumus veritati.*

8. Nous sommes donc obligés d'exercer l'hospitalité envers ces sortes de personnes, afin que nous coopérons à la vérité.

## C O M M E N T A I R E.

point dans la nécessité de recourir aux Gentils pour les besoins de leurs voyages. Cela insinué que c'étoit des Juifs convertis que Caius recevoit dans sa maison ; & la suite le confirme encore.

Mais dans la supposition que Caius exerçât l'hospitalité avec tant de zèle, qu'il fournit même à ses hôtes de quoi continuer leur voyage, voici comme on peut paraphraser le passage de l'Apôtre : Les freres rendent témoignage à la manière pleine de charité, & de générosité dont vous recevez les étrangers, & dont vous les faites conduire dans leur voyage d'une manière digne de Dieu ; ou, dont vous leur fournissez de quoi faire leur voyage d'une manière digne de Dieu ; & c'est pour le nom de Dieu, & aidez de votre charité, & de vos bienfaits, qu'ils se sont mis en voyage au sortir de chez vous, sans être obligés de rien prendre des Gentils. L'une, & l'autre de ces deux explications produit un fort bon sens.

D'autres (a) l'entendent ainsi : Vous ferez bien de faire conduire dans leurs voyages, & de fournir les choses nécessaires aux étrangers, sur tout à ceux qui pour l'amour de Dieu sont allés annoncer l'Évangile, sans vouloir rien prendre des Gentils, même de ceux qu'ils avoient convertis ; à l'imitation de saint Paul, qui eut toujours grand soin de n'être à charge à personne dans la prédication de l'Évangile. (b) Enfin on peut encore l'entendre ainsi : (c) Vous faites bien d'exercer l'hospitalité, & de faire conduire dans leurs voyages les Fidèles convertis du paganisme, lesquels ont quitté leur patrie, & leurs biens, sans avoir rien pris avec eux, soit par un esprit de pauvreté, & de déintéressement, soit à cause de la violence, & des persécutions des Gentils, qui les ont forcés de se retirer.

ψ. 8. *NOS ERGO DEBEMUS SUSCIPERE HUIUSMODI. Nos sommes donc obligés d'exercer l'hospitalité envers ces sortes de personnes, afin que nous coopérons à la vérité.* Cela peut s'expliquer suivant les divers sens que nous avons proposés sur le verset précédent. C'est une bonne œuvre que de recevoir les étrangers ; soit que ce soit de simples Fidèles, qui se mettent en voyage, dans la résolution de n'avoir aucun com-

(a) Barthol. Petr. Mem. Tir. Pisc. Bida.

(b) Vide 1. Cor. IX. 2. 2. Cor. XI. 7. & sequ. XII. 13. & seq.

(c) Gros. Barthol. Petr. Mem. Pisc.

9. *Scriptissem forsitan Ecclesia: sed is qui amat primum gerere in eis, Diotrophes, non recipit nos.*

9. J'aurois peut-être écrit à l'Eglise; mais Diotrophé, qui aime à y tenir le premier rang, ne veut point nous recevoir.

## COMMENTAIRE.

merce avec les Payens, de n'entrer point dans leurs maisons, & de ne rien recevoir d'eux; soit que ce soit des Gentils convertis, & exilés de leur pays, ou volontairement, ou par la violence de leurs compatriotes, soit enfin que ce soient des Prédicateurs de l'Évangile, qui veulent prêcher gratuitement, sans rien recevoir ni des Gentils convertis, ni de ceux qui ne le sont pas. Dans tout cela nous coopérons à la vérité, à la Religion, à la piété, à l'édification, à la propagation de l'Évangile.

¶ 9. *SCRIPTISSEM FORSITAN ECCLESIAE. J'aurois peut-être écrit à l'Eglise: mais Diotrophé, qui aime à y tenir le premier rang, ne nous reçoit point.* Saint Jean aime mieux écrire à Caius, qu'à l'Eglise du lieu où il étoit; parce qu'il y avoit dans cette Eglise un homme ambitieux, nommé Diotrophé, qui ayant peut-être reçu la foi de saint Paul, ou de quelqu'autre Prédicateur, & s'étant emparé du premier rang dans cette Eglise, ne vouloit point y recevoir d'autre Apôtre, ni d'autre Prédicateur; sur tout de ceux qui joignoient les observances de la Loi de Moïse aux pratiques de l'Évangile. La suite donnera du jour à cette explication.

On ne doit pas être scandalisé de voir l'esprit d'orgueil, & d'ambition dans des Chrétiens, même aux tems apostoliques. Il y avoit bien un Judas parmi les douze Apôtres. Quelques-uns avancent que Diotrophé étoit hérétique. (a) J'ai peine à le croire. Il semble que saint Jean ne s'abstient d'écrire à cette Eglise, que pour ne pas aigrir l'esprit altier de Diotrophé. S'il eût été hérétique, bien loin d'empêcher que l'Apôtre n'écrivît, ce devoit être pour lui un motif d'écrire à l'Eglise, afin qu'on l'évitât. Grotius (b) croit que ce Diotrophé étoit un Evêque du nombre des Gentils convertis au Christianisme, qui ne faisoit pas l'honneur qu'il devoit aux Lettres de recommandation de saint Jean, & qui ne recevoit pas dans son Eglise les Juifs fidèles, qui de neuroient attachez aux pratiques de la Loi. Les Anciens nous apprennent que saint Jean avoit à cet égard beaucoup de condescendance pour les Juifs qui avoient embrassé le Christianisme. D'autres (c) veulent que Diotrophé fût un Chrétien judaïsant, qui ne recevoit pas les Lettres de recommandation de l'Apôtre, & n'admettoit point dans sa Communion, ou à sa table les Gentils

(a) *Oecumen. Euda. Barthol. Petr. Fromond.*

(b) *Vide Grot. Hamm.*

(c) *M. Le Clerc, Barth, Petr.*



10. *Propter hoc si venero, commonebo  
vius opera, qua facit, verbis malignis  
parrius in nos: & quasi non ei ista suf-  
ficiant; neque ipse suscipit fratres; &  
nos, qui suscipimus, prohibet, & de Ec-  
clesia ejicit.*

10. C'est pourquoy si je viens jamais chez vous, je lui ferai bien connoître le mal qu'il commet, en semant contre nous des médifances malignes: & ne se contentant point de cela, non-seulement il ne reçoit point les freres; mais il empêche même ceux qui les voudroient recevoir, & les chasse de l'Eglise.

COMMENTAIRE.

convertis. Mais l'explication de Grotius est bien plus probable, & mieux liée avec ce qui suit.

Le Grec: (a) *J'ai écrit à l'Eglise: mais Diotrèphe, &c.* Ou, selon d'autres Exemplaires: *J'ai écrit quelque chose à l'Eglise: mais Diotrèphe ne nous reçoit point.* J'ai écrit; mais je n'ai pas jugé à propos d'envoyer ma Lettre. Ou bien: J'ai écrit autrefois à votre Eglise; mais pour cette fois je me contente de vous écrire, parce que Diotrèphe n'a point d'égard à mes Lettres. Il paroît par-là que cette Lettre fut apparemment portée par quelques freres que saint Jean recommandoit à Caius. On demande quelle est cette Epitre que l'Apôtre avoit autrefois écrite à cette Eglise dont étoit Caius? Les uns (b) croient qu'elle est perdue. D'autres (c) veulent que ce soit la première Epitre de saint Jean. Mais la plupart suivent la Version de la Vulgate, qui est appuyée sur quelques anciens Manuscrits Grecs: (d) *J'aurois peut-être écrit; ou, j'aurois pu écrire à l'Eglise, &c.*

ψ. 10. *SI VENERO, COMMONEBO OPERA EIUS. Si je viens jamais chez vous, je lui ferai bien connoître le mal qu'il commet.* Saint Jean use de modération envers Diotrèphe, quoique cet homme le méritât si peu, afin de lui donner lieu de rentrer en lui-même. Il en dit assez en cet endroit, pour le couvrir d'une confusion salutaire, & pour lui apprendre son devoir. Il est de la charité, & de la prudence de ne pas attaquer de front une passion tumultueuse, & violente. Il lui reproche ici trois choses. La première, de semer contre lui, & contre ceux qui lui étoient attachez, *des médifances malignes*; (e) apparemment contre saint Jean, & les Chrétiens hébraïzans, qui suivoient comme lui les cérémonies légales. La seconde, *de ne pas recevoir les freres* qui venoient de sa part,

[a] Ἐγγράφη τῇ Ἐκκλησίᾳ. Ἐν τῷ εὐαγγελίῳ λέγεται ὅτι ἔγραψε τὴν ἐπιστολὴν αὐτῶν δι' ἡμετέρας. Ἄλλοι: Ἐγγράφη τὴν τῇ Ἐκκλησίᾳ. Alex. Steph. 1.

[b] Tillemont tom. 1. S. Jean l'Evangéliste, art. 9. pag. 363

[c] Lignest. Chronol. pag. 156.

[d] Ἐγγράφη ἢ τῇ Ἐκκλησίᾳ. Ita Gessu. Covel. 3. Pat. 3. Collig. n. 1. Lin. Syr. vel Ἐγγράφη ἢ τῇ Ἐκκλησίᾳ. Ita Covel. Covel. 4.

[e] Φλυασιῶν ἐπιση. Oecumen. Διδασκαλ. κακοδοξῶν.

11. *Charissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est: qui malefacit, non vidit Deum.*

12. *Demetrio testimonium redditur ab omnibus, & ab ipsa veritate, sed & nos testimonium perhibemus: & nostri quoniam testimonium nostrum verum est.*

11. Mon bien-aimé, n'imitiez point ce qui est mauvais; mais ce qui est bon. Celui qui fait bien, est de Dieu; mais celui qui fait mal, ne connoit point Dieu.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius, & la vérité même le lui rend. Nous le lui rendons aussi nous-mêmes, & vous savez que nôtre témoignage est véritable.

## COMMENTAIRE.

ou qui étoient dans les mêmes pratiques que lui à l'égard des cérémonies de la Loi. (a) La troisième, d'empêcher même ceux qui les vouloient recevoir, (b) du nombre desquels étoit Caïus, & de les chasser de l'Eglise, & de les excommunier. Cela prouve que ce Diotrèphe étoit Evêque, & homme très-empporté, puisque pour une chose, qui en elle-même étoit très-louable, & qui ne pouvoit faire qu'un fort grand bien parmi les Fidèles, il chassoit de l'Eglise ceux qui n'entroient pas dans son injuste passion.

ÿ. 11. NOLI IMITARI MALUM. N'imitiez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Gardez-vous bien d'imiter Diotrèphe dans ses mauvaises manières; mais suivez sa doctrine, & même son exemple dans ce qu'il peut avoir de bon. (c) Il modère en quelque sorte ce qu'il avoit dit de dur contre Diotrèphe: *Celui qui fait le bien, est enfant de Dieu; celui qui fait le mal, n'est pas de Dieu.* Voyez ci-devant 1. Joan. III. 6. 10. IV. 7. 8. & V. 19. Ce ne peut être que par un mauvais esprit qu'il fait le mal: mais Dieu pourra l'éclairer, & lui changer le cœur; il pourra revenir de sa prévention injuste, & changer sa dureté en charité. Pour vous faites toujours le bien. C'est-là le caractère des enfans de Dieu.

ÿ. 12. DEMETRIO TESTIMONIUM REDDITUR AB OMNIBUS. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius. Démétrius étoit encore un autre Fidèle de la même Eglise, imitateur de la charité, de la piété, & de l'hospitalité de Caïus. Tous ceux qui le connoissoient, lui rendoient des témoignages avantageux; & la vérité même le lui rend. JESUS-CHRIST, qui est la vérité; (d) ou plutôt les œuvres parlent, & l'évidence de ses bonnes actions lui rend un témoignage, que rien ne peut affoiblir, ou anéantir. (e) Enfin moi-même j'en suis témoin, & vous sa-

(a) *Grat. Barth. Petr. Menac. Tir.*  
(b) *Καὶ τὰς βυλοθήκας κατέσθαι. Alii: Καὶ τὰς τειχεύματα κατέσθαι. Steph. 1. 1. Gen. 4. Genou. Syr. Vulg.*

(c) *Grat. Barthol. Men. Alii.*  
(d) *Liran. Barthol. Petr.*  
(e) *Grat. Barthol. Men. Pifc. Alii passim.*

13. *Multa habui tibi scribere : sed nolui per atramentum & calamm scribere tibi.*

14. *Spero autem protinus te videre, & os ad os loquemur.*

15. *Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.*

13. J'avois plusieurs choses à vous écrire , mais je ne veux point vous écrire avec une plume & de l'ancre ;

14. Parce que j'espère de vous voir bientôt ; alors nous nous entretiendrons de vive voix.

15. La paix soit avec vous. Nos amis d'ici vous saluent. Saluez nos amis de ma part , chacun en particulier.

## COMMENTAIRE.

vez que je ne suis pas menteur : *Sed & nos testimonium perhibemus, & nosti quoniam testimonium nostrum verum est.* Saint Jean étoit si sûr que l'on ne pouvoit récufer son témoignage , qu'il ne feint point de se citer. Il ya des gens dont la probité est si peu équivoque , qu'il leur est permis de se donner quelquefois des loüanges. Ils ont tant de droiture , & de sincérité , qu'on est persuadé qu'ils diroient le mal , s'il y en avoit , avec la même naïveré qu'ils disent le bien. Saint Jean se caractérise assez par ce seul trait. Il l'employe en plus d'un endroit de son Evangile. (a) C'est une nouvelle preuve qu'il est Auteur de cette Epître. Cette manière de se donner de l'autorité sied bien à un Apôte , & au Disciple bien-aimé du Sauveur.

ÿ. 13. *MULTA HABUI (b) TIBI SCRIBERE.* J'avois plusieurs choses à vous écrire : mais je n'ai point voulu les confier au papier. Je vous les dirai de bouche lorsque je vous verrai. Les Apôtres n'ont pas beaucoup écrit , & nôtre Sauveur n'a point écrit du tout. Ils aimoient mieux confier à des personnes fidèles le dépôt de la foi , que de le mettre entre les mains de tout le monde par des Ecrits publics. *Qua audisti à me per multos testes, hac commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt & alios docere,* disoit saint Paul à Timothée. (c) Voyez la fin de l'Epître précédente , où l'on trouve les mêmes paroles.

ÿ. 15. *SALUTANT TE AMICI.* Nos amis d'ici vous saluent ; saluez nos amis , &c. Ces manières marquent une grande familiarité , & une grande connoissance entre saint Jean , & Caius ; entre l'Eglise d'Ephèse , où l'on croit que cette Lettre fut écrite , & celle dont Caius étoit membre.

(a) *Joan. xij. 35. xxi. 24.*

(b) *Πολλά ἔγραψα σοι καὶ ἔπερ. Quid. ἔγραψα. Volui.*

(c) *1. Timot. II. 2.*

*Fin de la III. Epître de saint Jean.*

V u